

PRIX MICHAEL CARTY 2019

Date limite : 1 avril, 2019

OBJECTIF

Chaque année la Fondation de l'éducation catholique de l'Ontario (C.E.F.O.) accorde des subventions aux écoles élémentaires ou secondaires jusqu'à un maximum de 2000\$ par école. La valeur totale de toutes les subventions ne peut pas dépasser 10 000\$ afin de soutenir des initiatives dans les écoles catholiques à travers la province de l'Ontario.

L'objectif est d'encourager les initiatives qui améliorent et développent les aspects de l'enseignement catholique qui contribuent à l'ensemble de la personne. Ces initiatives complèteraient le programme central parascolaire de l'école ou le Conseil d'administration et reflètent la mission et les objectifs de la communauté de l'école catholique.

INITIATIVES

- 1.** Voici une liste non exhaustive d'exemples d'initiatives qui pourraient être prises en charge :
 - a.** Un programme visant à développer et à renforcer les compétences en leadership des étudiants
 - b.** Un programme visant à développer et encourager les activités étudiantes qui améliorent les relations entre l'école, la

paroisse et la communauté publique générale pertinente, notamment les communautés défavorisées économiquement et socialement marginalisées

- c.** Un programme de développement d'activités appropriées basé sur l'action/la justice sociale impliquant le personnel, les élèves et les parents
 - d.** Un programme qui sert à développer la capacité des enseignants (dans n'importe quel domaine) à enseigner et illustrer notre foi catholique
- 2.** Voici une liste d'activités qui ne seront pas considérées :
 - a.** L'achat de biens ou d'équipement, par exemple, ordinateurs, meubles, autobus, etc.
 - b.** La prestation de services ou de personnel fournis normalement par l'entremise du budget de l'école ou du conseil scolaire
 - c.** La disposition des uniformes ou des équipements pour les équipes sportives
 - d.** La disposition des fonds pour améliorer les activités de collecte de fonds au sein de l'école

ÉCOLES/CONSEILS

La subvention peut être fournie à une école élémentaire.



Catholic Education Foundation of Ontario

80 Sheppard Avenue East
Toronto, ON M2N 6E8

Tel: 416-229-5326
Fax: 416-229-5345

cefo@tcdsb.org
www.cefontario.ca



PRIX CRITÈRES & PROCÉDURES

PROCÉDURES DE DEMANDE

- a. Les demandes doivent être remises jusqu'au 1 avril, 2019 pour une initiative qui sera entreprise dans la prochaine année scolaire.
- b. Les demandes doivent être effectuées à travers un formulaire fourni par le C.E.F.O., ce qui nécessitera d'une justification détaillée de l'initiative et d'un plan clair comprenant une introduction, un développement, et une description de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet. La demande doit être complète (y compris toutes les signatures requises).
- c. Les demandes seront examinées par le Comité du Prix C.E.F.O. McCarthy. Le Comité fera des recommandations au Conseil d'administration.
- d. Tous les candidats seront informés des résultats de leur demande suivant la décision du Conseil d'administration de la C.E.F.O. (habituellement au début de juin).

RÉPÉTITION DES DEMANDES

- a. Les projets ne seront pris en charge qu'une seule fois (par exemple, une école qui reçoit des fonds pour un programme de perfectionnement en leadership pour son Conseil étudiant ne sera plus financée pour le même programme l'année suivante).

- b. Les demandes de financement pour une période de deux ans seront considérées à condition que le projet soit élaboré au cours d'une période de deux ans.
- c. Les demandes qui ne sont pas choisies pour une subvention peuvent être soumises de nouveau l'année suivante.

RECONNAISSANCE

Les fonds autorisés par le Conseil d'administration de la C.E.F.O. seront remis après que la décision soit prise. Une présentation officielle des prix sera faite à un représentant de chaque école récipiendaire lors du **Dîner de gala du Père Fogarty** qui aura lieu le **samedi 26 octobre 2019**, au **Toronto Airport Marriott Hotel**.

RESTRICTIONS

- a. La C.E.F.O. se réserve le droit de ne pas fournir des subventions.
- b. La C.E.F.O. se réserve le droit de cesser à tout moment, le programme de bourses.
- c. La C.E.F.O. n'assume aucune responsabilité pour les activités ou les résultats des activités menées par les récipiendaires des bourses de la C.E.F.O.



Catholic Education Foundation of Ontario

80 Sheppard Avenue East
Toronto, ON M2N 6E8

Tel: 416-229-5326
Fax: 416-229-5345

cefo@tcdsb.org
www.cefontario.ca